



## Volet Montréal

# La comptabilité pour les artistes par une artiste!

**Durée : 6 heures**

**Date : samedi 4 avril 2020 de 9h30 à 16h30**

**Coût : 50 \$**

*Veillez noter que **la valeur réelle** de cette formation est de 217\$.*

**Lieu de formation : Bureau du RAAV**

**12 participants-es maximum**

### Description

Offerte par une artiste professionnelle pour les artistes professionnels, cette formation comptable correspond à la réalité des artisans et artistes de toutes disciplines et des travailleurs autonomes. Présentant un contenu concret à mettre en application, la formation cible ce que vous devez savoir fiscalement en tant qu'artiste sans s'enfermer dans les formalités du fameux rapport d'impôt. Une routine de travail, de même qu'une boîte à outil simple et efficace sera expliquée, accompagnant les artistes dans leur classement, leur tenue de livres et leur gestion financière. Également, les prévisions et la budgétisation des projets artistiques futurs viendront s'amarrer à la boîte à outil en s'appuyant sur la situation compilée de chaque artiste et de chaque projet. Seront abordé lors de cette formation avec le RAAV, quelques notions pratique relatives à la Politique d'intégration des arts à l'architecture, aux taxes, aux droits d'auteurs et à l'incorporation. De plus, la formatrice propose tout au long de la formation, l'acquisition d'un bagage de connaissances comptables utiles bonifiées de nombreux conseils basés sur la vie réelle de l'artiste professionnel en art visuels.

### Prérequis

Les participants doivent apporter une calculatrice.

### Objectifs

- > Savoir quoi, quand et comment déléguer sa comptabilité
- > Connaître la terminologie comptable de base
- > Développer leur autonomie
- > Calmer leur angoisse financière et y voir plus clair

### Contenu

- > Terminologie comptable
- > Les états financiers: l'état des résultats et le bilan La forme juridique du travailleur autonome
- > L'attente raisonnable de profit et le statut professionnel de l'artiste Les revenus de l'artiste travailleur autonome
- > Les dépenses de l'artiste travailleur autonome
- > L'amortissement
- > Les taxes: quand-quoi-comment
- > Les pièces justificatives et leur classement La boîte à outils : équipement requis
- > La routine de travail
- > Outils de gestion et de suivi des liquidités L'analyse financière
- > De la gestion à la budgétisation Notions de coûts de revient et de prix

## Résultats attendus

- > Simplifier l'aspect gestion financière de sa carrière
- > Intégrer et s'approprier une méthode de travail
- > S'initier à des outils concrets de gestion de l'argent
- > Apprendre à budgéter des projets
- > Développer leur esprit critique et la confiance

## Stratégie pédagogique

La formation, d'une durée de 6 heures, présente le contenu théorique accompagné d'une projection numérique imagée favorisant la compréhension. De généreuses notes de cours imprimées sont remises aux participants. Les participants peuvent apporter une calculatrice. Les échanges entre les participants et les questions posées viennent ancrer l'apprentissage en situation réelle.

## La formatrice



**Julie Picard** cumule près de vingt années de pratique en tant que travailleuse culturelle. D'abord artiste professionnelle, elle se spécialise ensuite en gestion comptable et complète l'AEC en Gestion financière et comptabilité informatisée du Cégep Limoilou, le Microprogramme de 2e cycle en Gestion du développement culturel de l'Université Laval, de même qu'une Maîtrise de recherche en Arts Visuels. Elle a développé une solide expertise en offrant des services comptables partagés pour de nombreux OBNL en environnement, en défense de droits, en action communautaire et des organismes culturels professionnels (centres d'artistes autogérés, théâtre jeunesse, diffuseurs musique). Impliquée et passionnée, elle a siégé au sein de conseils d'administration, de jurys de pairs et de groupes de travail, d'associations et d'instances nationales. Passée maître dans la vulgarisation comptable, elle enseigne depuis plus de dix années la comptabilité aux artistes et aux organismes culturels partout au Québec.

©Crédit photo :Stéphane Bourgeois

## Pour obtenir plus d'information :

Nathalie Dussault, chargée de projets au développement professionnel

Téléphone : 514.866.7101 poste 23

[formation@raav.org](mailto:formation@raav.org)